

06/01/2022

Discours officiel du président de l'union Européenne

d'Entré de jeux dans la première semaine de son mandat Européen le président prend la parole et annonce ses propositions de lois démocratiques :

Proposition de loi n° 1 :

Toute les lois validé démocratiquement par référendum dans l'union Européenne ne pourront pas être abrogé par un président de l'union pour une durée minimal de 50 ans en accord officiel avec tout les corps d'armées de l'union . Si un président de l'union tente d'abrogé cette première loi les différents échelons composé dans l'ordre décroissant par les officiers supérieurs , les officier intermédiaire , les officier et sous officiers de brigade ou compagnie , les hommes du rang et de la réserve opérationnel devront utilisé tout les moyens disponible et nécessaire de façon proportionnel , i compris le déploiement des différents régiments militaire pour faire respecté cette loi .

Proposition de loi n°2 :

Le taux d'intérêt prélevé sur la création de monnaie issus du potentiel d'endettement des peuples Européen au niveau de la banque central Européenne doivent être annulé et les taux d'intérêt déjà payé devront être remboursé dans un délais d'un an à compté de la date de validation de cette loi . Les acteurs concerné a se moment la ne devront pas quitté le pay tant que les remboursement ne seront pas complètement actualisé .Le délais passé les saisies dans les actifs des bénéficiaires de se taux d'intérêt seront effectué jusqu'au dernier Euro récupéré sur les marché de vente aux enchères publique .

Proposition de loi n°3 :

La migrations clandestine doit être systématiquement refoulé vers les pays d'où elles est partie . Des centres de rétention temporaire seront configuré dans toute l'Europe pour régulé les illégaux infiltré dans les populations

citoyenne . Un navire de commerce d'une capacité de 5000 places sera modifié et adapté aux transport d'illégaux dans chaque états de façon a régulé les effectifs de ses centre de rétention en les rapatriant vers les points de débarquement sur leur continents d'origine . Un réseaux de bus long trajets mis en place par des sociétés Européenne canaliserons se flux pour les raccompagné dans leurs états . La place de bus sera payé au forfait par l'union Européenne à hauteur de 50 € renégociable chaque année . Un don de 20 € remis a jour chaque année sera remis aux rapatriés pendant l'embarquement pour les aidez à rejoindre leur villages ou leur ville une fois arrivé au terminus minus dans leurs états .

Les illégaux arrivant par la mer à l'aide d'embarcation artisanal ou professionnel seront pris systématiquement pris en remorque par les patrouilleurs côtiers et renvoyé dans les eaux côtière d'où ils sont partie . Les satellites d'observation a disposition de l'armé devront localisé ses zones et rendre compte aux gardes frontière maritime . La manœuvre doit être simplifié et fluide , un plongeurs opérationnelle devra fixé un anneaux de remorquage sous l'embarcation utilisé par les illégaux grâce a un système de ventouse ou autre . Un câble de remorquage sera ensuite croché sur cette anneaux et l'embarcation remorqué en sens inverse . Si les réfugié coule leur embarcation pendant le trajet ils seront monté a bord du patrouilleur et isolé dans une cage de sécurité prévue a cette effet de façon a ne pas perturbé le transfert . Pour des raisons de diplomatie au niveau des cotes de débarquement les patrouilleur ne pourrons généralement pas accosté pour débarqué les gens . Dans se cas de figure un radeaux gonflable jetable d'~3 mètre sur 10 m d'une capacité de 30 personnes et 4 pagaies financé par le budgets des gardes frontière est prévue à cette effet pour être mis à l'eau à ~1 km des cotes .

Proposition de loi n° 4 :

Lorsqu'une guerre éclate dans un états Africains et que les satellites repère des mouvement de flux de réfugié en partance pour l'Europe la loi n° 3 reste en application . Des troupes aéroporté et navale suffisante devront être mis en états d'alerte et envoyé vers les cotes de l'état en guerre pour installer une tête de pont et débarqué les troupes pour sécurisé une zone de réfugié sur une surface étendue proportionnellement aux effectifs du flux . Le calcul de surface de la zone occupé par les forces armées Européenne sera standardisé et limité à un hectare pour 10 réfugiées de façon a pouvoir

mettre au point un système économique temporaire pour aider les réfugiées à subvenir à leurs besoins les plus élémentaires (logement sous tente artisanal ou prêté par l'armée, eaux potables, hôpital de campagne, installations des différentes ONG volontaires et bénévoles). Les voies commerciales locales en activité pourront venir vendre leur produit aux réfugiées et donc les différentes entreprises volontaires pourront venir donner du travail aux réfugiés contre un tarif journalier ou à la pièce négocié sur place par les différents acteurs économiques. Une zone tampon large d'un porteur supérieur au obus de mortier (~30 km) sera mise en place par-dessus les frontières de la zone de refuge pour amortir toute tentative d'intrusion d'une quelconque force militaire non autorisée. Les éventuelles demandes justifiables pour le statut de réfugié politique seront examinées sur place dans la zone sécurisée lorsque le demandeur est en état de prouver son statut de haut fonctionnaire dans le gouvernement du pays concerné. Une piste d'atterrissage sera construite par le génie militaire pour pouvoir recevoir les différents avions cargos du trafic import-export nécessaire pour le ravitaillement du pays pendant la guerre.

Proposition de loi n° 5 :

Tout état européen qui a un problème d'invasion d'illégaux à ses frontières et qui doit investir dans une clôture de barrage et mobiliser des troupes de réserves supplémentaires pour empêcher l'intrusion illégale pourra être remboursé en bonne partie par l'Union européenne proportionnellement au PIB de chacun.

Proposition de loi n° 6 :

Les réunions de complaisance des différentes parties communautaires vivant dans un état avec l'assistance d'une partie des services de police et du renseignement sont absolument interdites. Ce type de réunion régulière en complicité avec des forces publiques ont pour but de négocier des parts de marché en tout genre et voter incognito des règlements fallacieux qui font office de loi privée. Les différents acteurs du secteur public pris sur le fait seront immédiatement suspendus de leurs fonctions quelque soit leur ministère, cellule professionnelle ou autre institution sous couvert de secret défense ou non et mis en examen pour suspicions d'ingérence.

démocratique voir trahison en bande organisé avec l'aide des forces de l'ordre qui sont à leurs disposition .

Proposition de loi n° 7 :

Les testaments des citoyen ayant un patrimoine supérieur à 1 millions d'€ devrons prendre en compte un prélèvement minimal de 5% de leur fortune qui sera reversé pour les projets de financement ou de création d'entreprise des citoyens sélectionné sur présentation d'un dossiers conforme et par tirage au sort pour empêché toutes prise de pouvoir sur les fonds part éventuel jurie ou influenceur de vote . Cette sélection sera toutefois effectué contre un apport personnel de chaque demandeurs a hauteur de 10% de l'investissement nécessaire de façon à donné le maximum de chance aux projets qui participerons a la création d'emploi . Le montant minimum pour un projets n'est pas fixé , il peut s'agir simplement d'un financement de véhicule d'occasion au autre . Le montant maximal sera plafonné à 1 millions d'€ et les tirages au sort seront distribué par tranches de niveaux financier (de 1000 à 2000 , de 2000 à 3000 ... de 20 000 à 300 000 € etc...) .

Proposition de loi n° 8 :

Le problème de la surpopulation mondial est d'actualité , il reste ~30 ans avant que la première limite conseillé des 10 milliard d'humain et ~50 ans avant la limite maximal des 12 milliard d'humain avant le développement d'un processus de guerre mondial pour les besoins de régulation des ressources . Pour tenté de résoudre naturellement se problème un premier fond d'investissement massif de 500 milliard d'€ sera créer a charge de l'endettement publique et répartie dans tout les différent états de l'union Européen pour financé les différent projet concret privé ou publique dans la conception de différent engins spatial standardisé en série et propulsé par tout les moyens possible qui pourrons être assemblé en orbite basse ou au sol et capable de transporter ~10 000 volontaires vers les colonies extérieur . Les effectifs a amortir au bout des 50 ans est d'environ 120 millions de départs par an donc les colonies extérieur devront aussi contribuer a la fabrication d'engin si en compte ~2 ans en moyenne pour un aller retour des engins transporteurs donc ils en faut des milliers .

Chaque groupe de volontaire au départ aura le droit légalement à un

hectare par personne sur le sol extérieur si il arrive a vivre dessus . Les extension du droit de propriété se fera proportionnellement aux développement des effectif ou légitimement accordé légalement proportionnellement au besoin des cultures , des commerces ou des industrie minière . L'armé national fera respecté les lois sur plaintes des colons et pourrait mettre du temp à venir donc chaque colonie aura le droit de disposé d'une force d'auto-défense en attendant les force d'auto défense pour faire respecté la loi ou défendre la colonies contre d'éventuel groupes ingérant étrangers .

Proposition de loi n° 9

Le FMI ne doit plus accordé des prêts aux états étrangers sans consulté les dizaines de milliers d'élus Européens qui accorderons ou refuserons par la voix du vote en fonction des garanties sur le remboursement .

Le problème des réseaux d'actionnaires sans frontière dont les actifs sont géré par les grosse boite comme Black rock ou Vanguard pose le problème de l'ingérence d'une technocratie obscure qui prend doucement le control de la population par le biais de leurs réseaux d'influence . Les pays de l'union deviennent progressivement des entreprises qu'ils contrôle avec avec les ressources humaine qu'il utilisent comme des outils de gestion et qu'ils récupéré a la sortie de l'université pour adapté les paramètres et les éléments du système c'est a dire les gens .Ses réseaux d'influence peuvent induire dans a société civil et fonctionnaire du mobbing local sur mesure par le biais d'un trafics d'influence lié a la modélisation des objectifs global (Adapter les paramètres et les éléments du système selon la modélisation idéal etc...c'est de l'ingénierie social , économique et culturel qui pose le problème du control de la liberté démocratique. Les partie politique peuvent aussi bien servir à géré les différentes catégories dans un plan d'ensemble comme des acteurs et un jeux de rôle . Il peuvent configuré de fausse politique en concertation etc.. comme un juge et un avocats qui ont déjà signé un accord et font une bataille d'opposition par principe sans gainé la finalité ou deux équipe de joueurs opposé qui ont déjà décidé du score par l'intermédiaire d'un système de vote caché orchestré par les différents responsable ou employeur de cette technocratie et de leur collaborateur politique . En France par exemple la plupart des partie politique sont plus ou moins géré dans l'ombre par des techniciens qui font tous partie de façon direct indirect à cette gestion d'actif national et international . Le partie d'Emmanuel Macron , les insoumis , ou différent partie de gauche et d'extrême gauche sont essentiellement géré par des technocrates de façon direct ou indirect . Lorsque la gestion est indirect

ils utilisent leur trafics d'influence mais son bien la a surveillé toute l'évolution et les personnes concerné . Vous verrez facilement par exemple La candidates Pécresse comme une candidate de substitution qui a pour rôle de bloqué l'accès au deuxième tour de façon à pourvoir passez Macron qui est déjà bien rodé tout en empêchant le risque Zemmour ou Le pen . Habituellement il arrivent à utilisez le partie de Lepen pour faire pivot et installer leur pions politique qu'il arrivent beaucoup facilement a géré qu'un partie qui veut conservé les frontières. Dans ses système d'ingénieure social ils y a même des collaborateur contre le front national susceptible de voté front national sur consigne au premier tour pour l'avoir comme opposant et s'en débarrasser facilement au deuxième tour avec une petite propagande médiatique et du trafic d'influence visant le potentiel restant . 2017 , 24% pour Macron et 21% pour Le pen sélectionné pour le deuxième tour ou le rapport de force a doublé au bénéfice de Macron donc beaucoup de marge contre le front national a se moment la qui n'est pas possible lorsque les candidats n'ont pas le FN au deuxième tour _ 2012 Hollande conter Sarkouzy: 52% contre 48% au deuxième tour . 2007 Sarkozy vs Royal 53% contre 47% au deuxième tour _ 2002 Chirac vs lepen ; 82% contre 18% au deuxième tour _ 1995 Chirac vs Jospin 52% contre 47% au deuxième tour _ 1988 Mitterrand vs Chirac 54% contre 46% au deuxième tour .).

Pour résoudre se problème il faut fragmenté la gestion et confiné l'actionnariat pendant un certain temp au niveaux régional pour faire une redistribution des richesse pour diluer les intérêts .

Proposition de loi n°10

Les parts des actionnaire étranger a l'union Européenne qui ont était vendue par appel d'offre pour financé le développement ou le maintient des sociétés installer dans une région d'Europe doivent être mis en vente dans la région pendant une duré de 20 ans pour encourager les locaux régional a récupéré la main sur ses actions . Cette procédure va permettre de diluer les intérêts des grosses concentration de Holding international et leur ingérences . Les boites de gestion ne change pas mais une bonne partie des actionnaires et les influences sont de la région donc plus conservateurs . Je dit en bonne partie parce que cette procédure ne concerne pas les investisseurs créateur de société) . Lorsqu'une société s'installe et se développe sans faire d'appel d'offre a l'actionnariat alors que les responsables régionaux ont finalement compris qu'il s'agit de fond issus d'une vente d'action elle doit stoppé temporairement le développement et imposé l'actionnariat régional .

Proposition de loi n°11

Tout immigré clandestin constaté par les forces de l'ordre sur le sol Européen doit impliqué une amende de 1000 € au pay d'origine après vérification de son identité . Lorsque cette amende n'est pas payé les biens appartenant au pay concerné sont saisie proportionnellement a hauteur du paiement par le biais des vente aux enchère publique . Lorsque les biens sont insuffisant les importations seront surtaxé jusqu'a que les amendes soit tous payé , la taxe est ensuite remis au niveaux normale . Lorsque les importations sont insuffisante les ambassades du pay concerné doivent fermé puisque rien ne relie la diplomatie en dehors de se problème de migration illégal (*Si le pay est insolvable et refuse de payé alors d'accord , les amendes sont annulé mais les ambassade du pay insolvable sont immédiatement fermé pour faire de la place à d'autre) .*

Cette proposition de loi vise aussi a faire payé le Maroc qui s'amuse a envoyé des migrants depuis plus de 40 ans . Si on compte depuis les années 2000 jusqu'en 2010 on a en moyenne 10 000 migrants par an se qui fait ~220 000 . On devrait être au environs des 500 000 clandestins qui sont passé par le détroit du Gibraltar depuis le Maroc entre la 2000 et 2022 et qui sont encore clandestin sur le sol Européen .

Le roi du Maroc est invité à payé son amende qui monte à 500 millions d'€. dans le cas contraire les différentes étape de cette loi seront mis en application .

https://www.unodc.org/documents/toc/Reports/TOCTAWestAfrica/West_Africa_TOC_MIGRANTS_FR.pdf

.....

Il y en a d'autres mais j'arrête ici j'en ai marre ça fait deux heures que je tape se canard mais bon on comprend a peut prêt se qui manque ou se qu'il faut amélioré .. (Une heure en + dans la mise a jour du 07/01)

https://www.cjoint.com/doc/22_01/LAgnPZosykk_Le-probl%C3%A8me-du-FMI.pdf

https://drive.google.com/file/d/1kLsBGHp9On_hei2kG1SPxUD2PCZDoh9G/view?usp=sharing

Conseil : Si les propositions de lois contre la migration etc.. son pas possible a faire passé il restera plus qu'a forcé les gens a vivre avec leur opinion en séparant certaine qui peuvent réclamez leur indépendance le temp qu'il faut avant une réunification possible une fois que les choses sont plus clair (Bretagne , Pay basques , Calatalan , Normandie , Corse et d'autres) .

Imaginons qu'une région demande l'indépendance temporaire , les plus enraciné de la région décide par vote qui est de la région c'est a dire décident d'une date passé pour la première génération . On prend par exemple 30 ans qui veut dire que si une personne a généré une branche familiale il y a au moins 30 ans , elle fait partie de la région avec sa descendance (enfants) se qui veut dire que l'enfant de l'enfant d'une personne de la région sera aussi de la région même si elle vie depuis moins de 30 ans dans la région . Cette procédure permet de transféré toute les personnes qui sont pas de la région vers les autres région ou alors leur donné les papier de la région à volonté sur sélection (carte d'identité régional) . Le statut d'indépendant à créer est temporaire c'est à dire que par exemple tout les 5 ans en parallèle des élections présidentiel les gens de la région sont consulté dans un bureaux de vote pour savoir si ils veulent se réunifié ou continuer d'être indépendant encore 5 ans . On peut convenir d'un nombre possible de renouvellement du statut d'indépendant temporaire (3 fois par exemple) et ensuite sa sera soit l'indépendance définitive en continuant a payé les cotisations d'intérêt commun comme la défense du pay ou alors l'indépendance temporaire est fini et la région retourne sous l'état central . Pendant la ou les périodes d'indépendance l'état central ne versera plus le budget régional puisqu'il n'y a plus de cotisation . Les frontière de la région temporairement indépendante n'ont pas besoin d'être surveillé , les gens des autres région peuvent très bien circulé dans la région mais il faut une justification . Ils viendront en vacances pour profité d'une région ou il y a beaucoup moins de problème d'illégaux etc..donc ils peuvent circulé . La région indépendante dispose de sa propre police et de son propre gouvernement régional qui effectuera des control d'identité à volonté lorsqu'il suspecte un scénario étranger déplaisant ici ou la . Si la personne contrôlé n'a pas les papiers de la région mais elle est du pay elle peut continuer a circulé librement après que la Police lui a donné la consigne de quitté la région au plus tôt

puisque'il n'y a aucune raison qu'elle reste dans le coin . Si cette même personne est contrôlé pour une 3ieme fois consécutif pendant un certain laps de temp sa voudrait dire qu'elle a toujours pas quitté la région malgré les 2 première injonction . A se moment la elle est reconduit a la frontière régional avec une amende de 200 € saisissable immédiatement en espèce ou en matériel saisie qui sera revendue aux enchère publique pour payé les frais de transfert . Si la personne est reprise dans la région avant un délais de 5 ans elle ira en détention pour 3 mois . Pour payé sa place en prison la région peut lui proposé du travail en prison pour aider les entreprises régional qui vont sous-traité la bas (fabrication de module de béton , assemblage de pièces avec des atelier en tout genre installé par les entreprises) . La paye est basé sur le smic du pay mais sera payé la moitié pour les 3 premier mois . Si après un délais d'une semaine la personne persiste à resté dans la région après sa sortie de prison elle retourne et rebelote mais cette fois ci au tier du Smic (c'est payé à la pièce en fait pour être bien clair mais on se repaire aux smic) . C'est les entreprises qui paye les comamnds dons les salaires et il font une économie de ½ salaire + les charge de focntionement du centre de détention travailleur je pense pas que la personne reste dans la région pour aller travaillé au tier . si la personne continue et retourne en détention la paye de référence décend au quart de smic et reste au quart pour les prochaine fois . Les illégaux transféré dans le pénitencier des travailleurs utilise une partie de leur paye pour cantiné la nourriture qu'ils veulent etc.. tout se qu'il y a de disponible sur les feuilles de commande qu'il reçoive la bas . Si les illégaux ne veulent pas travaillé ils peuvent cantiné avec l'argent qu'il reçoivent de l'extérieur , pas de problème mais il sont laisser dans le centre de détention des illégaux qui ne travaillent pas pour pas les mélanger avec les travailleurs . Pour ceux qui n'ont pas d'argent et qui ne travaille pas il y a la soupe populaire de la prison et voilà , c'est pas le grand hôtel sinon il peuvent revenir plus facilement .
